



COALITION
FÉMINISTE
ET ENFANTISTE
LOI INTÉGRALE
CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

LUTTER INTÉGRALEMENT CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL MAINTENANT !

Les pouvoirs publics doivent agir. Participez aux rassemblements et manifestations organisés sur tout le territoire, en particulier les lundis, et soyons nombreux-ses le **samedi 4 juillet pour une grande marche citoyenne contre les violences sexuelles à Paris et partout en France !**

LES FEMMES EN DANGER AU TRAVAIL, FAUTE DE PRÉVENTION

Au cours de leur carrière, **30 % des salariées en France ont déjà subi du harcèlement ou des agressions sexuelles sur leur lieu de travail** ; 8 % déclarent avoir déjà eu un rapport sexuel forcé ou non désiré avec une personne de leur milieu professionnel ; **10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour sur un lieu de travail**. Assez !

Ces violences, massives, ne sont pas une fatalité. Elles résultent de l'inaction des pouvoirs publics et des employeurs : 80 % d'entre eux n'ont pas mis en place de plan de prévention des violences sexistes et sexuelles, alors même qu'il s'agit d'une obligation légale ! Et quand ils existent, la plupart de ces plans de prévention sont des coquilles vides.

Le travail est un espace propice aux violences sexistes et sexuelles (VSST) car c'est un lieu de rapports de force et de domination, qui se trouvent exacerbés du fait que l'emploi conditionne l'accès à l'autonomie financière et à l'émancipation des femmes. Les plaintes qui visent Patrick Bruel aujourd'hui concernent des faits qui ont quasi tous eu lieu au travail.

UNE LOI-CADRE POUR DES MESURES RÉELLEMENT EFFICACES

La CGT a intégré la Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles dès son lancement fin 2024 pour amplifier la lutte contre les violences sexuelles et notamment les VSST. Dans ce texte, nous portons plusieurs mesures urgentes pour éradiquer les violences au travail :

- sanctionner les entreprises et les administrations qui n'ont pas de plan de prévention des violences sexistes et sexuelles et de procédure type efficace de signalement/traitement/accompagnement/sanction/réparation en cas de VSST ;

- donner aux représentant-es des salarié-es qui sont référent-es violences dans les entreprises les moyens d'agir (heures de délégation dédiées, formation obligatoire, prérogatives bien définies) et mettre effectivement en place des référent-es VSST dans le secteur public ;
- étendre les prérogatives des conseiller-es du ou de la salarié-e pour leur permettre d'intervenir non plus uniquement en cas de procédure de harcèlement mais aussi quand se produisent des violences sexuelles ;
- mettre en place des jours de congé rémunérés pour effectuer toutes les démarches nécessaires en lien avec les violences subies au travail ou hors travail, notamment dans le cadre conjugal ou intrafamilial ;
- recruter 2000 Inspecteur-ices du travail et leur octroyer le nécessaire pour être formés spécifiquement à la lutte contre les VSST.

TOU-TES MOBILISÉ-ES CONTRE LES VSST

La CGT se mobilise dans les rassemblements qui ont lieu partout en France depuis le viol et le meurtre de Lyhanna, pour marquer sa volonté, aux côtés des associations féministes et enfantistes, d'obtenir des pouvoirs publics une action déterminée et proportionnée contre les violences sexuelles subies à tous les âges de la vie et dans tous les espaces, notamment au travail.

Les professionnelles qui ont pour mission de prévenir, protéger, accompagner, réparer, sanctionner, réinsérer tirent la sonnette d'alarme depuis des années : elles et ils n'ont pas les moyens de bien travailler. Il est grand temps d'y remédier. Assez de larmes de douleur et de paroles en l'air ; nous exigeons des actes forts, à la hauteur de l'enjeu : une société affranchie des violences sexistes et sexuelles qui attentent à la dignité humaine et détruisent tant de vies. Faisons entendre nos voix !

RETROUVEZ :

les propositions que porte la CGT au sein de la Coalition féministe et enfantiste contre les violences sexuelles et la pétition qui a déjà recueilli 320 000 signatures sur www.loi-integrale.fr

les actualités autour de la mobilisation sur www.egalite-professionnelle.cgt.fr